

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si le député veut bien se reporter à mon intervention dans le débat sur le discours du trône, il verra que j'y parlais de productivité. J'ai même dit, comme le Conference Board le confirmera je pense la semaine prochaine, que nos coefficients de productivité se rapprochent des coefficients américains. Puisque nous regagnons le terrain perdu, c'est sûrement que nos politiques sont bonnes.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: J'en viens au second point. La Chambre étudie en ce moment des mesures fiscales inscrites au nom du ministre des Finances qui ont pour effet d'intensifier la productivité. Il en a été question hier et je pense qu'elles seront examinées à nouveau demain. J'espère que l'opposition en comprendra la nécessité et que nous pourrions les adopter le plus tôt possible.

M. Hees: Comme les mesures à l'étude cette semaine ne sont que des mesures fiscales sans aucun rapport avec l'incitation à la productivité . . .

Des voix: Oh!

M. Hees: . . . et que dans le débat sur le discours du trône le premier ministre n'a fait que répéter je ne sais combien de fois que notre productivité était inférieure de 20 p. 100 à celle des États-Unis et qu'il fallait prendre des mesures pour l'améliorer; comme il a admis avec moi, en public et en privé, que cela ne pourra être obtenu que grâce à des mesures incitant à la productivité, je lui demande s'il a l'intention de proposer des mesures de ce genre. Préfère-t-il attendre sans rien faire?

M. Trudeau: Il me semble y avoir une honnête divergence d'opinion entre ces deux économistes—le député de Prince-Edward-Hastings et moi-même.

M. Hees: Parlez plutôt d'un seul économiste, Pierre!

M. Trudeau: Le député vient de dire qu'il n'était pas économiste.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je puis comprendre cela, car en voulant réfuter ce que j'avais dit dans ma réponse, il a affirmé que les avantages fiscaux ne pouvaient pas stimuler la productivité. Il y a donc ici divergence d'opinions car nous croyons, quant à nous, que les avantages fiscaux peuvent améliorer la productivité.

M. l'Orateur: Le député de Scarborough-Est.

M. Hees: Vous le tirez d'embarras, monsieur l'Orateur.

M. Andras: Vous avez raté, George!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'AUDIENCE CHEZ LE MINISTRE AU SUJET DE L'EMPRISONNEMENT D'ANATOLE CHTCHARANSKI EN UNION SOVIÉTIQUE

L'hon. Martin O'Connell (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux

Questions orales

Affaires extérieures. Le ministre accepterait-il d'accorder immédiatement une audience aux membres du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki car ces délégués ont l'intention de demander au gouvernement du Canada de faire savoir, par l'intermédiaire de sa délégation à Belgrade et dans le cadre de discussions bilatérales avec l'URSS, que les Canadiens, indignés d'apprendre qu'Anatole Chtcharanski avait été emprisonné et était sur le point d'être jugé, demandent la mise en liberté de cet homme dont le seul crime a été d'en appeler auprès de l'Union soviétique pour lui faire respecter, en matière de droits de la personne, les engagements qu'elle avait contractés dans le cadre des accords d'Helsinki?

Des voix: Bravo!

● (1442)

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de rencontrer le comité qui, sauf erreur, se compose de députés de tous les partis, et si le député et d'autres peuvent décider d'une heure qui me conviendrait également, je les recevrai avec plaisir.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

ON DEMANDE QU'UNE COMMISSION ÉTUDIE LE PROBLÈME DE L'UNITÉ NATIONALE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement est maintenant disposé à créer un comité parlementaire composé de représentants de tous les partis politiques, et ayant pour mandat d'étudier la question de la Constitution canadienne et de l'unité nationale, étant donné que la Commission Pepin-Robarts a déjà complété une grande partie de son travail? Dans cette question de l'unité nationale et de la Constitution canadienne dont un comité parlementaire serait saisi, le très honorable premier ministre préconise-t-il maintenant un rôle pour nous les députés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je voudrais faire mieux. Plutôt que de saisir un comité parlementaire de cette question constitutionnelle je voudrais en saisir le Parlement entier. Je rappelle au député la proposition que Sa Majesté a faite dans le discours du trône lorsqu'elle a annoncé que le gouvernement avait l'intention au cours de cette session de présenter des mesures constitutionnelles. Nous comptons le faire dès que l'essentiel des mesures économiques du gouvernement auront été adoptées par la Chambre des communes. Nous nous proposons ensuite de passer aux questions d'unité nationale et notamment de la Constitution, et je voudrais en saisir le Parlement en entier à ce moment-là.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le premier ministre croit-il qu'un tel comité puisse siéger avec des comités semblables des provinces et qu'un dialogue conjoint avec les provinces puisse aider énormément le gouvernement en ce qui concerne la préparation de ces propositions?